



L'EXTRAFIN (Etui Bec Verseur)

- Mode d'obtention** Ce produit est obtenu à partir de sucre tamisé d'origine betterave, mélangé à de l'amidon de maïs puis conditionné en étui bec verseur de 1kg.
- Dénomination de vente** La dénomination de vente de L'Extrafin est « spécialité sucrière ».
- Liste des ingrédients** Sucre, amidon de maïs (1.5%).

Caractéristiques physico-chimiques

	Paramètres	Unité	Standard	Méthodes
Sucre	Aspect/Type de couleur	Unité d'aspect type	< 4,5	ICUMSA GS2-13
		Points européens	< 9	Conversion ICUMSA / Points européens
	Coloration	Icumsa	< 45	ICUMSA GS2-10
		Points européens	< 6	Conversion ICUMSA / Points européens
	Cendres	%	< 0.027	ICUMSA GS2-17
		Points européens	< 15	Conversion ICUMSA / Points européens
	Total	Points européens	< 22	Total des points européens : paramètres aspect, coloration, cendres
	Perte au séchage	%	≤ 0,06	ICUMSA GS2-15
	Polarisation	g%g	≥ 99,7	ICUMSA GS2-1
	Teneur en sucre inverti	%	≤ 0,04	ICUMSA GS2-4
SO2	ppm	≤ 10	ICUMSA GS2-35	
L' Extrafin	Teneur en amidon après mélange	%	1,5	Méthode interne



L'EXTRAFIN (Etui Bec Verseur)

Caractéristiques granulométriques

Paramètres	Unité	Standard	Méthodes
Ouverture moyenne	microns	200 à 300	ICUMSA GS 2 – 37

Valeurs nutritionnelles

	Pour 100 g
Energie	1700 kJ 400 kcal
Matières Grasses	0 g
- dont Acides gras saturés	0 g
Glucides	100 g
- dont sucres	98,5 g
Protéines	0 g
Sel	0 g

Conditionnement

Etui bec verseur de 1 kg.

Conditions de stockage

Nos produits doivent être stockés à l'abri de l'humidité et des variations thermiques.



L'EXTRAFIN (Etui Bec Verseur)

Garanties qualités

OGM	L'Extrafin ne provient pas d'organismes génétiquement modifiés et par conséquent, en vertu de la réglementation européenne en vigueur (Règlements 1829/2003/CE et 1830/2003/CE), aucune mention d'étiquetage concernant les OGM n'est nécessaire.
DDM	L'Extrafin est dispensé de l'indication de Date de Durabilité Minimale, selon l'annexe X du règlement européen R 1169/2011.
ALLERGENES	<p>Le règlement (UE) 1169/2011 modifié, relatif à l'information du consommateur sur les denrées alimentaires (INCO), précise en son annexe II la liste des substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances. Les substances ou ingrédients qui y sont listés doivent être mentionnés et étiquetés selon les modalités de l'article 21 de ce même règlement.</p> <p>Compte tenu de ces informations, nous déclarons que L'Extrafin ne contient pas d'ingrédients allergisants nécessitant un étiquetage.</p>
IONISATION	Aucun traitement par ionisation n'intervient au cours du procédé de fabrication de L'Extrafin (Décret n° 2001-1097).
ESB/EST	Aucun produit d'origine animale n'est utilisé ou n'est susceptible d'être utilisé dans L'Extrafin que nous fabriquons.
TRACABILITE	Notre gestion de la traçabilité respecte les standards GS1. Nous apposons sur chaque palette expédiée (homogène ou non) au moins une étiquette standard EAN 128 supportant un Serial Shipping Container Code qui fait le lien avec nos opérations de production, stockage et expéditions.

TEREOS FRANCE
 RCS Saint-Quentin 533 247 979
 Etablissement de Moussy-le-Vieux
 Rue de Senlis
 Tél : +33 (0)1 64 66 55 00

